

Espace communautaire

Lieux de vie et/ou
terrain d'actions

Formation en pratiques communautaires Module 2017



Avec
le soutien de la



Wallonie

Modalités pratiques

4 journées de formation :

Jeudi 19/01, 16/02, 16/03,
20/04/2017
de 9h30 à 16h30.

6 ateliers d'échanges de pratiques :

Jeudis 18/05, 15/06, 21/09,
19/10, 16/11 et 21/12
de 9h30 à 12h30.

Prix :

150 € pour l'ensemble du module*

Lieu : Fondation Gendebien
Rue de Bomel 154 à 5000 Namur

👉 *Les participants s'engagent à
participer à l'intégralité
du module de formation*

*Le prix ne doit pas être un frein à l'inscription, contactez-nous.

Renseignements & inscriptions :

ASBL Repères

☎ 02/539.15.89

reperes.coord@gmail.com

www.reperes.be

Nos méthodes de travail :

Repères propose aux participants un travail réflexif à propos de leurs pratiques professionnelles, les invitant à se mettre au travail et à s'impliquer activement dans la dynamique de la formation.

La formation se base sur la dynamique du groupe et s'élabore au travers de travaux en sous-groupes, de jeux de rôle et de mises en situation fictives, ou de situations professionnelles amenées par les participants.

A partir des réflexions et des discussions, les points d'appui théoriques sont élaborés en commun.

Les formateurs fonctionnent en duo, et garantissent un cadre de travail sécurisant. Ils veillent à ce que les modalités de mise au travail du groupe soient l'occasion pour les participants d'expérimenter les logiques et les concepts proposés dans le cadre de la formation.

La formation se déroule en deux temps indissociables : les **journées de formation** et les **ateliers d'échanges de pratiques**. Ils s'étalent mensuellement, s'adaptant au rythme du cheminement personnel et groupal. Ce processus permet l'alternance entre temps de formation/ateliers et retours sur le terrain.

Présentation

Le mot communautaire est aujourd'hui passé dans le langage commun. Dans les champs du travail social, socio-culturel, de l'éducation permanente ou de la santé; les termes d'« *approche communautaire* », de « *travail communautaire* » ou encore d'« *action communautaire* » sont souvent utilisés. Certains secteurs ou institutions, et certains travailleurs ont pour mission de les mettre en œuvre.

Toutefois, le terme communautaire reste flou, ouvrant le champ à des interprétations et des types de mise en œuvre très variés et parfois fort éloignés les uns des autres.

Souvent le terme d'action ou de travail communautaire se confond avec des offres d'activités collectives, d'animations de groupe, de stratégies préventives s'adressant à des collectivités...

L'approche communautaire bouscule les modèles d'intervention usuels et dominants dans les champs du travail social, socio-culturel et de la santé. Au sein de certaines institutions, le modèle de l'aide individuelle semble entrer en concurrence et s'affronter avec celui de l'approche communautaire, créant des difficultés et des isolements au sein des équipes. Comment dépasser cela ?

A travers ce module de formation, l'asbl Repères souhaite permettre à des professionnels de penser un cadre conceptuel autour de la notion de travail communautaire, cadre qui puisse constituer une base cohérente à l'élaboration d'actions de terrain.

A qui s'adresse cette formation?

Repères adresse cette formation à toute personne, professionnelle ou non, engagée dans un travail communautaire.

C'est à dessein que nous y convions des travailleurs de secteurs variés (santé, socio-culturel, éducation permanente, aide sociale, santé mentale, aide à la jeunesse...) afin d'y expérimenter les conditions du travail intersectoriel nécessaire à l'approche communautaire.

Nous souhaitons également toucher un public plus large que celui des travailleurs qui ont pour mission spécifique l'action communautaire. Des personnes qui ont pour mission l'aide individuelle pourraient s'y inscrire afin de réfléchir à l'articulation possible des deux logiques et à leur complémentarité.

Quelles questions mettre au travail?

Se lancer dans l'action communautaire suppose donc de se poser des questions.

- Comment penser la place respective des diverses personnes en présence ?
- Comment permettre que travaillent ensemble des professionnels de secteurs variés et des citoyens?
- Comment les institutions vont-elles impliquer leurs travailleurs dans un « espace communautaire » dont les activités déborderont souvent leur champ de compétence et leurs missions ?
- Qu'est-ce qui permet aux habitants d'un territoire de tisser et nourrir les liens nécessaires pour construire ensemble des actions et des projets communs ?
- Comment, en tant que professionnels, prendre une place de participant plutôt qu'expert ?